

CONSEIL MUNICIPAL

Compte Rendu

Séance du 15 Mars 2010

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 MARS 2010

COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal de la Ville de Sochaux s'est réuni le lundi 15 mars 2010 à 19 h 30, en son lieu habituel de séance, Salle du Conseil Municipal, au 2^{ème} étage de la Cité Administrative, sous la Présidence de Monsieur Albert MATOCQ-GRABOT, Maire.

Etaient présents :

Messieurs ETCHIALI – ANDRE – LIEBUNDGUTH,
Mesdames GROSJEAN – CONTIN – GROS, Adjoints.

Messieurs BRANDT – MERCIER – RACAUD – VADOS – DESMIRAZ – MONNIER – ROBERT – RIPAMONTI,
Mesdames CARLIN – LAMARRE – SOLERE – SCHULLER – MUNIER – PEDRO,
Conseillers Municipaux.

Avait donné pouvoir :

Monsieur BONNET à Monsieur ANDRE,
Madame CENCIG-MERCIER à Monsieur MERCIER,
Monsieur MOURGEON à Monsieur RIPAMONTI.

Etaient absentes excusée :

Mesdames HAC – TORA.

Etait absente :

Madame MARCHESI.

SECRETARIAT DE SEANCE

Monsieur LE MAIRE propose la candidature de Madame Jacqueline CONTIN, ce qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le quorum étant constaté, Madame Jacqueline CONTIN fait l'appel.

Avant de donner la parole à Monsieur ETCHIALI, Monsieur LE MAIRE précise que ce budget va s'élaborer dans un contexte de grande incertitude avec la réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle, une crise économique et sociale majeure en France et plus particulièrement dans le Pays de Montbéliard, une diminution du nombre d'habitants à Sochaux. Malgré cela, la ville doit être dynamisée en la rendant plus agréable à vivre et surtout plus attractive. Les dépenses doivent être maîtrisées, voire réduites dans certains cas, afin de fournir un service public de qualité, dégager de l'investissement pour la réalisation de la rénovation du patrimoine communal et la mise en œuvre de nouveaux projets.

1 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2010

Monsieur ETCHIALI expose :

Pour la 3^{ème} fois depuis ce début de mandat, nous allons, ce soir, réaliser un débat d'orientation budgétaire pour l'exercice et ce, en application de la loi de 1992. J'espère que débat il y aura, échange il y aura, car il ne s'agit pas simplement de faire un monologue et de répondre par un monologue. Le terme débat est inscrit dans la loi. J'espère qu'il aura toute application ce soir.

En préambule, je voudrais préciser que pour cette année, le législateur a repoussé la possibilité de voter le budget primitif au 15 avril au lieu du 31 mars qui était la date butoir réglementaire, et ce, en raison de toutes les réformes fiscales qui ont été décidées rapidement, sans concertation véritable par l'actuelle majorité gouvernementale, notamment en ce qui concerne la suppression de la taxe professionnelle. Mais nous l'évoquerons au cours de ce débat de par les incidences sur notre budget.

La loi nous fait obligation de communiquer aux conseillers municipaux certains indicateurs de la situation économique nationale. Vous les avez eus à travers la note de synthèse qui vous a été transmise. Je ne les reprendrai pas d'une manière chiffrée, je ne pense pas que l'on va s'étendre sur le sujet en matière d'économie nationale. Cependant, le constat est cruel, notre pays souffre profondément de la crise économique, nos familles sont marquées par un chômage vertigineux, par des suppressions d'emplois au quotidien, par des salaires qui stagnent, par une inflation qui n'a point disparu. Par décence, je n'ajouterai pas d'autres commentaires superfétatoires. Les jeunes, les hommes, les familles ont besoin et ont droit à une véritable reconnaissance sociale pour vivre décemment. Malheureusement, l'Etat et le Gouvernement actuels ne laissent entrevoir aucune possibilité à court et moyen terme.

Ce constat, nous le retrouvons à travers l'amertume et la froideur des chiffres de notre budget. L'an dernier, à la même époque, je vous avais informés que l'arrêté des comptes de l'exercice 2008 nous permettait de dégager un « excédent global » de 1 013 000 euros.

Ce qui ne sera pas le cas pour l'exercice 2009, compte tenu des restes à réaliser d'investissement, c'est-à-dire les programmes qui ont connu un commencement d'exécution tant en dépenses qu'en recettes, mais que nous n'avons pas pu encore payer et qui seront reportés sur l'exercice 2010. Compte tenu de ces restes à réaliser, compte tenu que nous n'avons pas réalisé d'emprunt, eu égard au différé dans la réalisation des projets inscrits (principalement Halle des Sports, travaux de voirie et une partie des programmes énergie), notre excédent global s'élève pour l'exercice 2009 à 443 325 euros, que nous choisirons d'affecter lors du budget primitif, pour partie en fonctionnement ou en totalité, ce sera votre choix et le reste en investissement. Voilà pour le point de départ de ce projet de budget 2010.

En ce qui concerne notre endettement, n'ayant pas contracté d'emprunt en 2009, celui-ci diminue car il ne servait à rien d'emprunter étant donné que nos programmes ne faisaient que commencer, et il ne servait rien d'immobiliser des crédits, de vouloir les placer, comme ce fut le cas par le passé. Cependant, le remboursement de nos annuités sera similaire en 2010 à celui de 2009. La diminution de ces annuités ne pourra débuter qu'en 2011, à la condition de ne point réaliser d'emprunt cette année, ce qui restera à débattre en commission et lors de la présentation du projet de budget primitif. Il faut savoir que lorsqu'on veut réaliser des projets, on essaie de trouver des financements, on essaie de trouver des subventions, on essaie également d'avoir de l'autofinancement et vous verrez que cet autofinancement s'est amoindri et que l'exercice 2010 sera particulièrement difficile et il apparaîtra que le recours à l'emprunt devient obligatoire. Cependant, on fera de telle sorte que si nous sommes appelés à emprunter, à le faire le plus tard possible pour rembourser le plus tard possible également.

Maintenant, comment évoluent et vont évoluer les ressources de la commune ?

Première recette : l'imposition directe locale. Comme vous avez pu le constater dans la note de synthèse qui vous a été transmise, le produit des impôts locaux estimés par les services fiscaux, en terme de bases, régressent, je fais référence en cela aux bases 51167 (≈ 9 500 euros) de la taxe sur le foncier bâti. Ce n'est qu'une estimation, ce ne sont pas les chiffres exacts, et vous verrez que lorsqu'on regardera le compte administratif 2009, nous avons touché un peu plus d'impôts que ce qui était prévu par rapport à ce qui a été notifié. Ce qui est normal car il y a toujours des ajustements, des réalités en matière d'imposition qui se font et la régularisation se fait au terme de l'exercice. Là, on voit que nos impôts locaux régressent légèrement, notamment à travers les bases consacrées à la taxe sur le foncier bâti. Ce foncier bâti a diminué, et la première explication que nous pouvons donner, c'est que la démolition de la tour du 29, rue Sous les Vignes a été prise en compte. Nous attendons plus de précisions et nous regarderons avec les services Fiscaux pour vous donner l'explication la plus exhaustive possible. Sachez simplement qu'à travers le document que vous avez eu, nos bases sur le foncier bâti ont diminué d'un peu plus de 51 000. Ce qui génèrera une baisse de produits d'environ 10 000 euros. Il convient également de vous informer que la loi de finances qui a été adoptée par le Parlement prévoit une actualisation des bases d'imposition de 1,2 %. Nos bases seront actualisées sans aucune autre décision de la part de la Ville. Cela est indépendant de notre volonté. La seule chose que je puisse affirmer et ce conformément à nos engagements électoraux, il n'y aura pas cette année d'augmentation des taux d'imposition de notre commune. Nous ne dérogerons pas à ce principe, même si nos dotations attribuées par l'Etat ou le Département diminuent. Et c'est le cas en 2010.

Premier impact : la réforme de la taxe professionnelle et une baisse du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle. Elle est réelle puisque les notifications que nous avons eu pas plus tard qu'aujourd'hui est de moins 21 000 €. Je vous rappelle qu'à partir du moment où la taxe professionnelle a été supprimée, ce fonds de péréquation départemental de la taxe professionnelle sera appelé à disparaître, et cette disparition, selon les informations que nous avons se fera effectivement en 2012.

En 2012, nul ne peut savoir ce qui nous sera attribué en compensation par le biais du Conseil Général. On ne sait pas ce que l'état donnera au Conseil Général pour palier à ça. Je rappelle que cette diminution risque d'être plus cruelle en 2012 puisque le FDPTP sera supprimé. Ce qui entrainera une perte de plus de 210 000 euros. Nous devons absolument prendre ce paramètre en considération afin de ne pas travailler ou prévoir des budgets à la petite semaine.

Deuxième dotation en baisse : la dotation globale de fonctionnement, un des paramètres de calcul de cette DGF est la population. Le nombre d'habitants n'a jamais cessé de décroître. Le montant qui nous est attribué au titre de la DGF sera de l'ordre de 14 000 euros par rapport à 2009. (était prise en compte la population de 2007). Je vous rappelle que ce qui était attribué pour la DGF, tenait compte de la population 2006. Le recensement de la population de 2009 voit son application effective en 2010. Pour 2011, cette dotation va continuer à s'amoinrir puisque le recensement de 2009 a révélé une perte d'une centaine d'habitants. Aussi, vous comprendrez aisément qu'il est de notre devoir d'agir sur l'urbanisme de notre ville, mais je vous le rappellerai lorsque l'on évoquera les investissements.

Autre ressource en baisse de 28 % : la taxe additionnelle aux droits de mutations, soit une perte d'environ 28 000 euros. Ceci s'explique par la crise immobilière. Le prix des transactions est moins élevé. Cette taxe a un taux qui est appliqué sur les transactions.

Il est une ressource typiquement communale qui va diminuer : ce sont les revenus des immeubles ≈ 42 500 euros provenant du départ de la Brigade Mobile Motorisée et de ses fonctionnaires sur Etupes. Je ne voudrais pas accentuer les griefs sur la précédente gestion municipale, mais force est de constater qu'un manque de vigueur et de conviction pour maintenir cette gendarmerie a été préjudiciable à la ville.

Une autre source de compensation qui va s'amoinrir : le remboursement par DEXIA des arrêts maladies du personnel territorial. L'an dernier, nous avons des agents qui malheureusement ont subi de très graves maladies. En 2010, nous avons moins d'agents concernés et je m'en réjouis. La santé n'a pas de prix, même si pour notre budget, cette compensation diminuera d'environ 50 000 euros.

L'ensemble de ces pertes de revenus est estimé à 174 000 euros. Alors que faire, devons nous attendre les bras croisés que des ressources chimériques tombent dans notre escarcelle ? Non, bien sûr ! Cette équipe municipale n'a pas un tempérament laxiste ou fataliste. Nous nous battons jusqu'au terme de ce mandat pour que Sochaux redevienne une ville attractive.

Il nous faut donc agir sur la gestion au quotidien surtout lorsque nous constatons comme cela fût le cas lors de la dernière commission des finances, que nos dépenses de fonctionnement augmentent de 2 % de plus que nos recettes. Ce n'est pas acceptable, n'est pas tolérable et n'est pas réglementaire car il faut que nous arrivions à un équilibre financier et budgétaire. Il nous faut donc gérer autrement avec justesse tout en répondant aux besoins des Sochaliens.

Premier poste que nous devons maîtriser, ce sont les charges de personnel. Aujourd'hui, elles représentent environ 47 % de nos dépenses de fonctionnement. L'an dernier, ces charges s'étaient accrues fortement de 11 %. Ceci s'expliquait notamment par le recrutement de 2 cadres territoriaux indispensables (DGS, DST), mais aussi par 4 embauches au Centre Multi Accueil et deux retours de la Mals. Certes, la CAF nous en rembourse une partie, mais il a bien fallu procéder au recrutement. D'autre part, la mise en place d'une restauration à midi au Centre Multi Accueil nous oblige à avoir du personnel durant ce laps de temps. Mais je me permettrai simplement de rajouter, je ne dirai pas de personnel supplémentaire.

Il sera demandé aux responsables d'organiser autrement ce service afin de limiter toute dépense nouvelle si nous y arrivons.

Pour cette année 2010, les frais de personnel devront se limiter à une hausse d'environ 3 %. Il est impératif de ne pas procéder au remplacement d'agents partant en retraite. D'autre part, il conviendra de limiter le remplacement d'agents en maladie. Je le dis comme je le pense, nos services doivent apprendre à gérer différemment avec moins d'agents. Certes, les gros équipements, qui avaient nécessité de nombreux recrutements sont toujours là, mais leur occupation est moindre ou nulle comme la piscine qui est fermée. Nos services travaillent consciencieusement, mais nous allons leur en demander un peu plus grâce à une gestion des dépenses plus maîtrisée.

Autre part importante de nos dépenses de fonctionnement : les subventions. Celles-ci, toutes confondues, représentent l'équivalent de près de 78 % du produit des impôts locaux. Certes, il en existe de très importantes comme celles attribuées à la Mals, aux Francas, à la MJC, mais aussi toutes les subventions qui sont attribuées aux associations de la ville. Alors, oui, il faudra étudier soigneusement toutes les demandes en restant dans ce qui est possible de faire. Je ne suis pas partisan de dire on va les diminuer d'un pourcentage. Cela n'est pas cohérent, n'est pas raisonné, n'est pas raisonnable. Il faut les étudier une par une avant de prendre des décisions hâtives.

Une fois que ce travail sera effectué, très prochainement lors de la réunion de la commission des finances programmée fin mars, nous poursuivrons nos actions telles que nous les avons définies en 2008, notre politique en direction de la jeunesse et du secteur scolaire. Ce dernier service bénéficiera des mêmes moyens qu'en 2009. A savoir que les dotations par élève seront similaires (30 euros en maternelle, 60 euros en primaire) afin que les familles n'aient quasiment aucune charge en matière de fournitures scolaires à la rentrée. A cela s'ajouteront des crédits pour l'acquisition de matériels pédagogiques. Une enveloppe sera attribuée pour renouveler le mobilier d'une classe qui est devenu depuis fort longtemps inadapté à nos enfants. Des travaux de rénovation de classes, selon un programme pluriannuel, sera poursuivi. Tout doit être mis en œuvre, année après année, pour que nos élèves évoluent dans des classes, avec un environnement des plus accueillants possibles. Nous encouragerons les enseignants à effectuer des classes de découvertes dans notre structure de Charquemont. Le cadre y est tellement agréable.

Au niveau de la jeunesse : 2 axes prioritaires : le partenariat avec les Francas et la MJC. En ce qui concerne les Francas, l'Adjointe déléguée en ce domaine avec M. le Maire bien entendu et les autres élus concernés ont entamé une vaste réflexion avec cette structure. Les choses ont bien évolué et lors d'un prochain conseil municipal, nous vous présenterons le nouveau contrat d'objectifs : faire plus sans accroître les crédits. Déjà, nous avons dès l'an passé développé les services périscolaires. Certaines choses seront certainement à mieux définir pour la rentrée prochaine en tenant compte d'une année d'expérience.

Second axe la MJC : l'an dernier, cette structure a subi des aléas assez dramatiques puisque malheureusement son directeur, après plusieurs mois de maladie, est décédé. Aujourd'hui, un autre cadre a été recruté. Il conviendra de redéfinir avec lui et son conseil d'administration des objectifs à atteindre, notamment vis-à-vis du secteur adolescent qui malheureusement, n'est peut-être pas suffisamment présent au sein de cette structure. Toujours en ce qui concerne la jeunesse, il est un partenaire avec lequel nous œuvrons, l'Unicef : Sochaux est Ville Amie des Enfants et nous nous en réjouissons.

Le Conseil des Jeunes a été installé dernièrement et déjà il s'est mis au travail, notamment en ce qui concerne le projet d'aménagement des anciennes serres Peugeot.

Les idées sont réelles et d'ailleurs, mercredi prochain, une petite réunion organisée par notre Adjointe se fera avec l'architecte urbaniste à qui nous avons confié cette mission et là les idées que les enfants ont exprimées, l'urbaniste pourra les écouter, les prendre en compte, les développer et voir si les choses sont faisables ou pas. Mais d'autres projets sont sur les rails afin de favoriser l'éveil à la citoyenneté de ces jeunes dont on souhaite les voir évoluer au sein de cet Hôtel de Ville.

Il est un volet qui doit être un axe incontournable de notre politique : l'action sociale. Nous avons amplifié les actions en direction de nos aînés sous diverses formes, nous poursuivons ce travail. La vieillesse ne doit pas être qu'un coût mais elle constitue le symbole respectueux à nos anciens.

Mais le social, c'est aussi et surtout tout ce que nous devons mener en direction de ceux qui souffrent, qui n'ont plus d'emplois, qui vivent repliés sur eux-mêmes dans la précarité, dans l'attente d'un avenir économique et social qu'ils voudraient plus clément pour eux et leurs familles. Le nombre d'allocataires au RSA n'a cessé de progresser, le nombre des demandeurs d'emplois indemnisés ou non indemnisés suit la même direction. Je rappelle qu'en décembre 2009, celui-ci s'élevait à 542. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas rester inertes face à cette détresse sociale. Chacun a le droit de vivre décemment tout en travaillant. Certes, nous ne pouvons pas nous substituer au Gouvernement, à l'Etat. Mais il faut essayer de se donner des moyens. Le recrutement d'une assistante sociale s'impose, nous allons essayer de trouver les moyens pour que cet agent puisse être pris et travailler efficacement avec les services du Conseil Général. En matière d'emplois, il convient d'agir en amont. Le Conseiller Délégué à cette politique a émis le vœu de réaliser un forum avant la fin de l'année, afin de mettre en rapport des décideurs avec des jeunes diplômés ou moins qualifiés pour définir des orientations professionnelles. Des travaux d'insertion, notamment dans le bâtiment et les espaces verts, seront confiés à des entreprises spécialisées qui travaillent avec ces hommes et ces femmes qui galèrent pour se réinsérer dans notre société. Certes, les crédits ne seront peut être pas aussi importants qu'on le souhaiterait, mais la volonté y est et les sommes seront inscrites au budget. En ce qui concerne encore les jeunes, la bourse au permis de conduire est reconduite en 2010. Cela doit permettre à certains jeunes d'acquérir plus de mobilité individuelle.

Autre axe volontariste : l'environnement et le développement durable. Les travaux de la rue de Pontarlier sont maintenant terminés. Nous allons pouvoir assurer un fleurissement de qualité sur les principaux axes routiers et les quartiers. Un cadre environnemental accueillant, une ville propre et entretenue, nous le devons aux Sochaliens. Nous poursuivons bien sûr nos investissements, en matière d'économie d'énergie, notamment par le remplacement de chaudières mais aussi par des études devant nous mener à confier la gestion des énergies des bâtiments publics à des professionnels en la matière. L'Adjointe concernée s'est positionnée très rapidement avec la CAPM pour que nous puissions bénéficier de la collaboration de l'agent que l'organisme intercommunal a recruté.

Autre domaine où l'action municipale sera toujours effective, c'est le partenariat avec l'Association des Commerçants, et le domaine économique. La phase financière du FISAC vis-à-vis de la ville est en voie de se conclure, mais les actions se poursuivent notamment avec tous les commerçants qui sont désireux de réhabiliter leurs façades commerciales.

L'attractivité d'une ville se conçoit également par une politique culturelle volontariste. La Mals constitue le maillon principal de cette action. Nous devons non seulement la pérenniser mais également la faire rayonner au-delà de son périmètre actuel. Des réflexions, des études sont en cours pour élargir un partenariat sur une échelle intercommunale. Nous reviendrons sur ce dossier dans les prochaines semaines, les prochains mois. L'outil MALS n'est pas obsolète, il évolue et se modernise constamment. Cette attractivité se qualifie et s'apprécie à travers une vie associative et festive, dynamique.

L'Adjointe travaillant sur ce secteur y apporte toute sa générosité, son savoir faire, et en ce domaine, nous ne l'oublierons pas financièrement, mais en fonction de nos possibilités. Je ne doute pas que d'autres formes, d'autres projets, naîtront et se réaliseront. Il faut développer le partenariat avec l'ensemble du monde associatif mais aussi tous les Sochaliens.

Voilà brièvement définis nos grands axes de fonctionnement. Qu'en sera-t-il de nos investissements ?

Tout d'abord, en matière d'urbanisme : l'adaptation de notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme va arriver dans les prochaines semaines à la phase de concertation. Peu importe l'organisme qui mènera à son terme ces études (ADU ou autre), mais il faut qu'avant fin 2010, nous puissions présenter une cohérence raisonnée et rationnelle de l'utilisation foncière de la Ville. Autres études qui vous ont été présentées lors du dernier conseil municipal, celles concernant le devenir, la réhabilitation du Quartier des Evoironnes. Certes, je rappelle que ce patrimoine appartient à IDEHA et c'est à cet organisme logeur qu'il convient de retenir la maîtrise d'ouvrage de ces immeubles, mais la Ville entend bien jouer un rôle moteur pour rénover ce quartier. Je ne reviendrai pas sur les absences d'initiatives du passé. Aujourd'hui, la ville s'inscrit dans une démarche active auprès de tous les organismes logeurs implantés sur la commune. D'autres viendront peut-être apporter leur savoir faire sur un site que nous voulons transformer : les espaces GEFCO et parking de la Fonderie. Les études de faisabilité d'un écoquartier progressent et seront rendues officielles dans les prochains mois. Certes, ce n'est pas un dossier facile à mener, mais nous le ferons avec conviction et en tous les cas, nous ferons tout pour que les premiers coups de pelles et de pioches ou de tractopelle soient effectifs avant la fin de ce mandat.

Toujours en matière d'urbanisme : l'aménagement de l'espace des anciennes serres Peugeot. Là aussi, cela avance. L'avant projet sera soumis à la concertation mercredi prochain, lors d'une réunion publique qui se tiendra en mairie, qu'animeront Monsieur le Maire et l'architecte urbaniste chargé de ce projet. La réalisation sera effective cette année.

Enfin, il est un secteur qui est appelé à se transformer, celui du complexe sportif. En ce qui concerne la Halle des Sports, Monsieur le Maire a expliqué que ce soit en conseil ou dans le bulletin, les raisons qui nous font différer les travaux de réhabilitation de la Halle des Sports. Je n'y reviendrai pas sinon pour vous dire que ceux-ci débiteront en 2011, tout comme le projet intercommunal du complexe nautique dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la CAPM. Les études de faisabilité vont se conclure où sont en voie de l'être. Il nous restera à réfléchir sur le devenir de l'environnement de ces équipements.

Voilà en ce qui concerne nos grands chantiers, d'autres se réaliseront normalement dans l'entretien de notre patrimoine (logements ou autres, avec des remises aux normes diverses). Il en est un par contre qui sera très important et qui constituera un apport financier très important, celui des logements de l'ancienne gendarmerie. Les travaux de réhabilitation seront maîtrisés par la ville afin de pouvoir présenter des logements répondant parfaitement à des conditions d'habitabilité répondant aux aspirations des futurs acquéreurs.

Au delà de tous ces programmes, nous allons poursuivre le renouvellement du parc de véhicules et du matériel des services techniques. Ceux-ci ont besoin de pouvoir travailler avec des engins, des outils, du matériel sécurisés. Ils n'en seront que plus performants.

Voilà donc brassées l'ensemble de ces orientations que nous vous proposerons d'une manière très concrète lors de la présentation du budget primitif 2010 début avril. Voici ce que la majorité municipale propose.

Monsieur RIPAMONTI s'exprime :

Je dois avouer que je suis agréablement surpris par la non augmentation des impôts en direction des ménages pour cette année encore, et je vous en félicite. Mais vous avez encore quatre ans de mandat. Beaucoup de projets d'investissements dans les cartons, la question est simple, comment allez-vous faire pour mettre en application votre programme élaboré lors de la campagne municipale de 2008 ? Que constatons-nous depuis deux ans sur notre ville en terme de réalisation concrète et solide ? Pour l'instant, pas grand-chose. En revanche, nous avons droit à beaucoup d'études de faisabilité, des audits, des réunions qui ne sont pas neutres financièrement. Bien sûr, il faut laisser le temps au temps et ne pas se précipiter. Mais force est de constater que cela fait long pour les Sochaliens et les Sochaliennes qui ont soit disant voté en masse pour votre liste comme vous aimez tant à le répéter. Je souhaite de tout cœur qu'ils puissent au moins voir une grue dans le paysage sochalien avant la fin de votre mandat. Mais ne désespérons pas. 2010 et 2011 doivent être le début des grands projets partenariaux, d'après la note de synthèse que j'ai eue en ma possession et non pas ce que tu viens d'évoquer à l'instant et dont je vais reprendre chapitre par chapitre.

Politique en matière de personnel : dans votre programme électoral, au demeurant très instructif afin de faire une comparaison entre les promesses et la réalité des choses, vous envisagiez, je cite : « tous les emplois créés par la ville seront ouverts aux Sochaliens », création d'un poste de travail social, mise en place des contrats aidés, création d'une aide spécifique aux demandeurs d'emplois non indemnisés etc... Qu'en est-il exactement ? Des transferts de personnel de la Mals à la Ville, des embauches pour le multi accueil qui étaient déjà programmées depuis 2007 par l'ancienne municipalité, par contre les emplois promis pour les Sochaliens et Sochaliennes, où sont-ils ?

Politique en direction des écoles : rien de neuf, simple continuité d'existence, sans nouveauté, par contre il serait bon de se poser la question : pourquoi assistons-nous à une baisse des effectifs dans les écoles primaires ? Ce n'est pas uniquement le fait d'une diminution de la population mais certaines familles optent de plus en plus pour les écoles privées. Bien entendu, je ne remets pas en cause le travail énorme et de qualité réalisé par les Francas et le personnel enseignant, mais il serait judicieux d'en rechercher les pourquoi comme par exemple le fait de prévoir plus d'un mois à l'avance, pour faire peine tir à l'Adjointe qui agit apparemment en concertation avec personne.

Politique en direction de la jeunesse : vous avez mis en place la bourse au permis de conduire pour dix Sochaliens seulement, initiée je vous le rappelle par le Conseil Général, ne l'oublions pas, c'est bien mais faible. Mais le malaise des jeunes est plus profond et je reprends votre guide électoral. Vous deviez mettre en place un local jeunes avec un encadrement négocié avec eux, soutenir la parentalité avec des groupes de paroles, des comités locaux permettant aux familles les plus démunies d'avoir des vacances etc... Où en sommes-nous aujourd'hui ? Je sais, vous allez me dire, il vous reste quatre ans. Vous avez encore du temps mais les jeunes, eux, n'attendent pas. Il est nécessaire que vous mettiez rapidement en œuvre vos promesses.

Politique sociale : lors du dernier conseil municipal, en questions diverses, je vous ai demandé ce que vous envisagiez de faire face aux plus démunis ou au nombre de chômeurs sur notre ville. Vous m'avez répondu, Monsieur le Maire, que c'était la responsabilité de l'Etat comme vient de la dire Monsieur ETCHIALI et que malheureusement à votre échelle, vous subissiez cet état de fait et que vous n'avez pas de solution. Je vous renvoie à votre programme électoral dans le chapitre insertion sociale et professionnelle, vous avez une partie de la réponse à cette époque de promesses électorales.

Politique environnement et du patrimoine communal : vous souhaitez le renforcement de l'entretien de la Ville. Eh bien, vous nous en voyez plus que satisfait ainsi que bon nombre de Sochaliens qui me font part régulièrement de leur inquiétude sur la propreté de notre Ville. Je ne peux que saluer le travail fait par les services techniques. Malheureusement, peut-être sont-ils mal employés et nous ne pouvons que regretter les trois équipes qui se partageaient le nettoyage et le fleurissement de la Ville et que vous avez supprimées à votre arrivée pour mettre en place une nouvelle organisation qui ne donne pas le résultat escompté.

Politique en direction des associations locales : rien de nouveau également. C'est la suite logique de ce qui avait été déjà fait, OMS, Comité des Fêtes, etc... Par contre, si je reprends de nouveau votre programme, vous aviez promis aux Sochaliens la réouverture de la piscine d'été et la réouverture du bassin d'initiation en 2008 et c'était là votre cheval de bataille pendant la campagne électorale. Et bien, où en sommes-nous ? Ah, c'est vrai, nous attendons le futur complexe nautique et la rénovation de la Halle des Sports. Mais quand ? 2013, 2014, on ne sait pas. Vous êtes toujours en concertation ou en étude, donc attendons. Par contre, vous dites que vous avez maintenu le montant des subventions aux associations, c'est faux. Pour l'une d'entre elle, le Comité des Fêtes, vous n'avez pas tenu vos engagements, rappelez vous en 2008, l'oubli de 14 000 euros que vous vous étiez engagé à verser, et maintenant, vous vous étonnez que le Président ait démissionné.

Politique culturelle de la Mals : la Mals, fleuron de notre ville depuis 40 ans qui va être bradée à la CAPM, c'est regrettable et inadmissible. Je crois que vous avez été sensible au champ des sirènes de votre Président en exercice à la CAPM. Pourtant, en tant que Vice-président en charge de la culture, vous aviez toutes les cartes en main pour être le chef de file. Malheureusement, vous n'êtes ni le pilote, ni le copilote, vous êtes un simple passager qui subit toutes les turbulences. L'atterrissage va être délicat et douloureux, surtout pour le personnel de la Mals et le devenir de notre salle de spectacles. Vous dites et affirmez que vous allez faire de substantielles économies, eh bien, nous en reparlerons dans quelques temps. Affaire à suivre.

Politique en direction des commerces : le plan FISAC est terminé et vous souhaitez continuer à accompagner les commerçants. C'est le mot « souhaité » qui me gêne. Pour moi, c'est une obligation de votre part. Où en sommes-nous ? Toujours au même point, un commerce se crée, un commerce disparaît. Quelle politique pour assurer le développement et le rayonnement du commerce sochalien ? Qu'avez-vous mis en place à ce jour ? J'attends de voir, mais pour moi qui suis Sochalien, je n'ai pas vu grand changement, au contraire. Regardons simplement le marché du jeudi : vous deviez le revitaliser par une augmentation des commerçants ambulants. Et bien, c'est plutôt l'inverse, nous sommes en déperdition complète, les commerçants n'occupent même pas un dixième de la place.

Politique de maîtrise foncière du développement urbain : l'acquisition des friches PSA, de la Gefco, des anciennes serres est une bonne chose et c'est un point positif initié depuis bien avant vous. Ce que vous envisagez d'en faire permettra, je le souhaite, de faire venir de nouveaux habitants à Sochaux, mais de grâce, ne dites pas que la Ville de Sochaux est la plus pauvre de la CAPM. Ce qui n'est pas vrai au demeurant. Vous allez faire fuir les futurs prétendants à l'accession à la propriété. Par contre, une question reste toujours en suspens : le devenir de l'église et de l'ancienne caserne des pompiers qui sont, d'après vous, de véritables verrues dans le paysage sochalien. Les paroissiens et les copropriétaires sont très inquiets de vos dires et attendent avec impatience quel sort leur sera réservé : expropriation, démolition de l'église, nous attendons enfin une prise de position réelle. Vous nous avez reproché de vendre le patrimoine de Sochaux à une certaine époque, mais vous, vous ne vendez pas, vous démolissez. Vous, vous envisagez de démolir : exit l'ancienne école de musique remplacée par rien, la tour rue Sous les Vignes une fois détruite, en pelouse pendant quelques années.

L'organisme logeur ne pense pas reconstruire avant 2014 et encore. Les trois immeubles Sous les Vignes vont être également détruits dans les prochains mois et remplacés par quoi, on ne sait pas, quelques projets mais rien d'officiel. L'ex gendarmerie, eh bien au moins elle, échappe à la démolition pour être proposée à la vente d'appartements. Encore faut-il pour commercialiser les dits appartements une remise aux normes de sécurité et de salubrité avec un coût qui sera supporté par la municipalité et ensuite une vente plus qu'aléatoire dans un contexte économique et immobilier plus que morose. Enfin l'étude de rénovation pour le quartier des Evoironnes avec l'organisme logeur IDEHA et la CAPM n'est pas de votre fait, le projet avait déjà été soumis à la précédente municipalité.

Les grands projets partenariaux avec la CAPM : le futur complexe nautique tant attendu étant annoncé dans vos différentes interventions, quel en sera le coût fiscal ? Il ne faut pas croire que seule, la CAPM supportera le montage financier. Y aura-t-il des futurs emplois pour les Sochaliens ? J'en doute. Je tiens à rappeler que cette zone est inondable et si un moyen technique, genre cité lacustre, pouvait être érigé, nous aurions là un complexe où l'entrée serait payante à au moins dix euros. Je doute que les jeunes Sochaliens soient partants, quoi que le bruit court de la création d'un golf à Sochaux, mais aussi pourquoi pas ? N'aurait-il pas été plus sage de rouvrir la piscine actuelle ? Qu'allez-vous en faire ? Mais c'est vrai, c'est la CAPM qui décide. Je crois maintenant que toutes les décisions se prennent là bas et que notre Ville ne soit plus qu'un bureau d'enregistrement. Je n'ai pas abordé les problèmes d'insécurité, mais les résultats du premier tour des élections régionales reflètent l'inquiétude des Sochaliens à ce sujet. Il est vrai que la presse locale est souvent muette sur ce qui se passe ici. Est-ce délibéré ou manque t'elle d'informations ? Je m'arrête là pour aujourd'hui. En définitive, attendons car 2010, d'après ouïe dire, verra enfin le démarrage de votre mandature, alors ne perdez pas de temps. Pour les impôts, je ne crois pas que vous puissiez maintenir encore bien longtemps une non augmentation de ceux-ci car toutes vos recettes baissent irrémédiablement, Le réveil risque d'être brutal et coûteux pour les Sochaliens et Sochaliennes à qui vous ne pourrez pas faire croire que tout vient de la baisse de la taxe professionnelle car celle-ci sera compensée. Merci de m'avoir écouté.

Monsieur ETCHIALI rappelle que cette assemblée est réunie dans le cadre d'un débat d'orientation budgétaire où chacun doit faire des propositions. Ce n'est donc pas un discours de campagne électorale. C'est une présentation du programme qui doit être effectué durant cette année et sur les années à venir. Il précise qu'aucun audit n'a été fait. L'ancienne municipalité en a fait au moins deux. Ils ont coûté de l'argent et n'ont abouti à rien. Par contre, des études ont été menées afin de concrétiser les projets en cours. Les dépenses de personnel vont être maîtrisées. Suite à la transformation de la Halte garderie en centre multi accueil, du personnel a été recruté. Parallèlement, la ville bénéficie du financement de la CAF. Deux cadres ont été recrutés : un DGS et un DST, pour un encadrement compétent et expérimenté. La Mals fera l'objet d'un autre débat. En matière de politique en direction des écoles, une classe va être réhabilitée chaque année avec le personnel communal mais aussi avec du personnel d'insertion. En ce qui concerne le permis de conduire, dix jeunes ont pu bénéficier de cette mesure C'est la Ville qui est à l'initiative de ce dispositif qui sera renouvelé chaque année. En ce qui concerne le social qui est un domaine crucial, le recrutement d'une assistance sociale permettrait d'intervenir auprès de tous ceux qui souffrent mais aussi au niveau de l'emploi. En raison de l'augmentation exponentielle du nombre des demandeurs d'emploi, il est prévu la mise en place d'un forum cette année. En ce qui concerne l'environnement, un effort a été fait sur le fleurissement ainsi que sur le balayage de la ville qui est effectué deux fois par mois par une entreprise ainsi que lors de manifestations exceptionnelles. En ce qui concerne le domaine associatif, les subventions aux associations n'ont pas diminué. Cette année, toutes les demandes seront examinées une par une avec honnêteté et le plus justement possible. En ce qui concerne l'église, ce bâtiment est privé. La commune n'a donc pas à intervenir.

Monsieur LE MAIRE rappelle que la réunion de ce conseil concerne un débat à vocation budgétaire, en vue de la rédaction du budget 2010.

Monsieur RIPAMONTI se pose la question de savoir qui est le Maire, suite à l'intervention de Monsieur ETCHIALI.

Monsieur LE MAIRE précise que Monsieur ETCHIALI est Adjoint aux Finances. Son intervention est donc en concordance avec sa fonction. Ce débat d'orientation budgétaire n'appelle pas de vote. Le budget primitif 2010 sera voté le 6 avril prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire,
Vice- Président de la CAPM

Albert MATOCQ-GRABOT